



CERCLE GENEALOGIQUE DU PAYS DE CAUX

La cotisation est annuelle et est en relation directe avec l'année civile, toute adhésion en cours d'année est considérée comme datant du 1er janvier.

L'association étant gérée par des bénévoles, la prise en compte de votre demande d'adhésion peut prendre un délai allant jusqu'à un mois.

Bulletin d'adhésion pour l'année 2024

Coupon à remplir et à retourner impérativement, accompagné du chèque à :

**CGPCSM – BP 14
76740 FONTAINE-LE-DUN**

Nouvel adhérent Renouvellement d'adhésion indiquez votre n° 72 -

Je soussigné(e) : NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal : Tél :

Année de naissance :

Le CGPCSM vous avisera, par ce biais, de l'enregistrement de votre adhésion et utilisera ce mode pour communiquer avec vous, de façon préférentielle. L'adresse indiquée ici sera la seule reconnue pour vos demandes d'accès à la base des mariages sur le site de l'UCGHN. **Veillez à la libeller correctement en caractères d'imprimerie.**

@ .

-----oo§oo-----

Tarifs pour l'année 2024 applicables jusqu'au 15/10/2024 : cocher les cases

- Adhésion . 20 €
- Don (un reçu fiscal sera envoyé) €
- Supplément éventuel : paiement depuis un organisme bancaire hors de France 5 €
- Membre bienfaiteur, à partir de 50 € €
- Ci-joint mon règlement total de : € à l'ordre de : Cercle Généalogique du Pays de Caux
- Je règle par virement bancaire :

Banque : Crédit Agricole IBAN FR76 1830 6000 8607 3005 2200 026

Titulaire : Cercle Généalogique d'Yvetot

J'ai rempli et scanné mon bulletin d'adhésion au format PDF et l'ai envoyé à l'adresse :

gestion.adherents@geneacaux.org

Note: Ce bulletin d'adhésion est obligatoire pour que votre adhésion soit prise en compte, quel que soit le mode de paiement.

ATTENTION : La carte d'adhérent et le timbre sont dématérialisés. Vous pourrez récupérer et imprimer la carte de l'année en cours sur le site de l'Union. (La carte à jour vous donnent la possibilité de vous rendre aux réunions des autres associations de l'UCGHN et consulter leurs relevés à cette occasion).

: SVP mettre une croix devant l'option choisie.

RGPD : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime (CGPCSM) pour la gestion de nos adhérents et la fourniture de leurs droits d'accès aux bases de données du CGPCSM, et l'accès à la base des mariages normands ainsi que les abonnements à la revue pour l'UCGHN.

Elles sont conservées pendant **10 ans** et sont destinées à la gestion **pour notre compte et celui de l'UCGHN (Union des Cercles Généalogiques et Héraldiques Normands), association à laquelle nous sommes affiliés.**

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Administrateur geneacaux: webmestre@geneacaux.org

Note : **Votre adhésion, validée par la signature apposée ci-dessous, implique obligatoirement votre acceptation** de l'utilisation des données personnelles telles que décrites dans l'encadré ci-dessus. Votre adhésion n'est pas recevable autrement.

DATE

SIGNATURE

Réservé à la gestion CGPCSM
Origine ADH :